ouvriers se liguent contre une bande de grévistes.

Nous affirmons que ce ne sont pas les socialistes qui ont provoqué ce mouvement.

Plus de 150 délégués manifestants étaient venus participer à ce mouvement.

Il est vrai que la dessoudure [illegible] commise en 1890, les délégués étrangers avaient intérêt à nuire à notre industrie.

Ouvriers roubaisiens, souvenez-vous que jamais les grévistes n'enrichissent travailleur. Souvenez-vous des misères subies par vos parents et vos aïeux. Souvenez-vous que la ville, en dehors vous taxe de payer *sept cent mille francs* en 1867.

Songez que les pouvoirs publics sont saisis des réclamations de la classe ouvrière, que partout un mouvement se dessine pour améliorer son sort... que la suppression du travail de nuit et la réduction des heures de travail sont l'ordre du jour et ne compromettez pas, à l'instigation de meneurs étrangers, les bénéfices de la sympathie que l'on vous montre de tous côtés, rentrez dans vos ateliers et prouvez que vous êtes dignes de la sollicitude du gouvernement de la République.

Clément DURANT.

A CROIX

Les grévistes de Roubaix s'étaient promis de faire cesser le travail même par la violence dans toutes les usines des environs.

Avec une discipline qui semble indiquer — du moins chez les meneurs — une longue préméditation — ils étaient organisés en bandes distinctes ayant chacune une région à terrifier.

Agression contre l'usine Holden

Dans la journée de jeudi, les peigneuses de l'établissement Isaac Holden avaient réclamé une augmentation de 0.25 qui leur avait été accordée séance tenante; elles étaient donc rentrées hier matin, de même que tout le personnel du peignage qui atteint à peu près 2000 personnes.

Elles travaillaient depuis 6 heures du matin dans l'immense établissement, lorsque vers 7 heures et demie, on vint prévenir le directeur, M. William Lewthwart, qu'une bande d'environ 1500 grévistes, venant de Roubaix, se dirigeait vers la rue des Anglais.

Presque au même instant, de sinistres et violentes clameurs se faisaient entendre. Les cris de : «A mort les jaunes! Vive la grève!» alternaient avec la *Carmagnole* et d'autres chants révolutionnaires en patois.

Déjà une bande fut devant l'établissement M. William ouvrit la porte, espérant pouvoir parlementer avec les meneurs, mais il fut accueilli par une grêle de pierres, de bouteilles et de bidons.

Le directeur, en présence d'une agression aussi lâche prit le parti de se retirer et ferma sa porte.

Les manifestants commencèrent alors à assiéger la maison :

Quelques-uns s'efforcent de décrocher les persiennes et s'en servaient comme de béliers pour frapper contre les fenêtres et les portes qui furent brisées.

Pénétrant dans le bureau télégraphique, les grévistes saccagèrent les appareils, coupèrent les fils, renversèrent les meubles et tout ce qu'ils trouvèrent sous la main !

Les manifestants ayant atteint leur but, se retirèrent en chantant pour se diriger vers d'autres usines.

On estime à 2,500 francs les dégâts faits dans les bureaux des dentelles.

La fabrique de MM. Masurel et Cain, qui prend sa force motrice dans l'établissement Holden a dû également fermer ses 200 ouvriers.

Les mesures d'ordre

L'honorable M. Pluquet, maire de Croix, MM. Florin et Segard, adjoints, informés des faits précédents qui venaient de se passer dans leur commune, se rendirent immédiatement sur les lieux, mais le télégraphe étant brisé, ils ne purent demander des renforts à la préfecture qu'au moyen du téléphone des tramways.

En attendant l'arrivée de la force armée, M. Pluquet mit la compagnie des pompiers sous les armes et ordonna des patrouilles.

Chez MM. Mouret-Lamarre.

Pendant ce temps la bande des grévistes continuait ses criminels exploits. Elle avait tait irruption dans les ateliers de MM. Mouret et Lamarre, fabricants, Maison du Peuple, à Croix, au Pont-du-Bresson.

M. Lucien Bernadotte, directeur, prit le parti de renvoyer ses ouvriers. Les manifestants avaient eu cependant le temps de couper les courroies des ateliers.

M. Beyer, fabricant de produits chimiques, voyant arriver les perturbateurs, congédia aussitôt ses 160 ouvriers.

D'autres industriels : MM. Ghislain, blanchisseur, Flecher-Lavoy, Bonte, Mouret, imitèrent cet exemple et fermèrent leurs ateliers.

A WASQUEHAL

Une barricade

Pénétrant sur le territoire de Wasquehal la bande de plus en plus bruyante se présenta devant la fabrique Hubert qui occupe environ mille ouvriers.

M. Ribaucourt, directeur, obtempéra à la sommation des grévistes et renvoya son personnel.

Suivant sur le rude devant l'estaminet Boussemart un tas de bavés, les grévistes se mirent à élever une belle barricade pour barrer la route aux travailleurs dont on leur annonçait l'approche puis se rendirent chez Mme Voigt établissement connu sous le nom de : les Alouettes.

Avec beaucoup de crânerie le directeur déclara aux manifestants qu'il ne ferait pas suspendre le travail jusqu'à présent, mais qu'il se réservait de le retirer dès le vendredi.

Vives et prolonges vociférations et cris de joie ont accueilli nos ouvriers qui quittaient le travail. Les lieues avant refusé de sortir des ateliers, les grévistes déclarèrent qu'ils recommencent pour mettre le feu aux quatre coins de la bâtisse, si le travail reprend.

A ce moment, un détachement de 25 de gardes et des gendarmes à cheval, arrivèrent de Roubaix pour y maintenir l'ordre.

Les grévistes commencèrent vers Roubaix; il était alors près de neuf heures.

Dans la matinée, les établissements industriels ci-dessus ont été gardés par les gendarmes à cheval et les dragons.

A WATTRELOS, HEM, LANNOY

M. Cauwerg-Dupire qui avait, dit-on, accordé quelques heures de repos à ses ouvriers, les a cependant abandonné le travail.

A Lannoy, tous les établissements se chôment. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

A TOURCOING

Les journées de jeudi et vendredi, Tourcoing, comme toutes les villes industrielles du Nord, d'un calme de bon augure. Tout le incident fâcheux ne s'étant produit dans un jour où une manifestation générale et importante pouvait avoir lieu, nous avons pu rejeter au loin toute idée de grève, [illegible] chains.

Les prévisions se [illegible]

Depuis quelques jours, [illegible] partie de l'ordre, les plus importants établissements de la ville. On avait [illegible] lude de la manifestation du [illegible] était rien car il s'agit aujourd'hui d'un mouvement spontané, [illegible] mettre cette commerciale.

Le matinée

A partir de six heures du matin, les rues de Tourcoing ont présenté, une animation inaccoutumée.

Des bandes d'ouvriers auxquels s'étaient joints des femmes et des enfants parcouraient les rues aux chants de la *Marseillaise* et de la *Carmagnole*.

Comme nous l'avons dit en commençant, des ouvriers appartenant à certains établissements avaient cessé le travail depuis deux jours et on pouvait croire que ce chômage n'aurait pas de continuation.

Il n'en est rien, ce qu'on avait craint comme un doublure grève vient d'éclater, mais on ne voulait Non seulement le travail ne fut pas repris dans les ateliers où on chômait déjà mais il fut interrompu successivement dans tous les autres et on sait combien la ville de Tourcoing en compte.

Les grévistes de Roubaix à Tourcoing

Hier, dès le premier heure, l'agitation était grande parmi la population ouvrière de Tourcoing mais le mouvement ne s'est pas développé et n'a eu de véritable intensité qu'à l'arrivée d'une troupe de grévistes roubaisiens.

Sans l'apparition inéxpective de ces derniers, il est probable que la situation n'eût pas pris un tel caractère de gravité.

On peut évaluer à 3,000 environ le nombre des grévistes descendus de Roubaix sur Tourcoing, vers 7 h. 1/2 du matin.

Dès que cette bande eut été signalée, l'administration municipale s'occupa de concert avec M. le commissaire central, de prendre les dispositions nécessaires pour empêcher l'envahissement de la ville. Mais, comme dans tous les cas imprévus, les formalités à remplir demandèrent trop de temps et les mesures énergiques ne purent être prises assez vite.

Charge de cavalerie

Un peloton de 1er escadron de chasseurs, qui était depuis la veille à Tourcoing, fut lancé à la rencontre des grévistes. Ceux-ci furent arrêtés dans leur marche aux environs du pont Morel.

Pour disperser la masse parmi laquelle se trouvait une grande quantité de femmes, le cavalerie dut exécuter plusieurs charges.

Tourcoing envahi

La bande fut ainsi coupée en plusieurs tronçons qui furent refoulés. Mais de nombreux groupes s'engagèrent dans de terrains vagues, contournèrent le peignage Bisset et pénétrèrent en ville.

D'autres en faisaient autant sur des points différents.

Manifestations violentes

Le but des grévistes étrangers était évident. Ils étaient venus à Tourcoing dans le seul but d'amener à faire grève les ouvriers qui avaient continué à travailler.

Ils se dirigèrent donc vers les établissements en activité.

Leur première visite fut pour celui de M. Pollet-Caulliez, rue du Dragon.

Les scènes de violence commencèrent. Des vitres furent brisées à coups de pierres et des dégâts assez importants furent commis. On dut arrêter le travail. Un agent de police, M. Vandendriessche, fut entouré par un certain nombre de manifestants et subit un nauvais traitement. Son képi, foulé aux pieds fut réduit en pièces et morceaux.

La force armée arriva enfin sur les lieux et dispersa les grévistes.

Pendant ce temps, d'autres bandes opéraient ailleurs.

On apprit en effet que la fabrique Sion, rue des Carliers était attaquée.

Le peignage Fouan-Leman recevait une visite du même genre.

Partout, les carreaux volaient en éclats. Dans cette dernière fabrique, un projectile vint tomber dans les engrenages d'une machine en marche et occasionna des dégâts très importants. Il n'y eut heureusement aucun accident de personnes.

A la fabrique Jolin, rue de l'Hôtel-Gerard-Lemouvette, les grévistes essayèrent d'enfoncer les portes.

Nouvelles charges de cavalerie

Vers dix heures et demie, la rue Neuve-de-Roubaix, qui a été un des foyers principaux de l'agitation d'hier, était totalement envahie par les manifestants.

Sur un ordre émanant de M. le commissaire de police du 1er arrondissement, les gardes municipaux, trois charges successives pour rétablir la circulation.

Les groupes finirent par se disperser et la rue reprit son aspect habituel.

Le travail est interrompu dans un grand nombre d'établissements

Sortie de leurs fabriques pour déjeuner, un grand nombre d'ouvriers, entraînés par les grévistes roubaisiens, prenant part au mouvement et ne rentrent pas.

La grève atteint des proportions alarmantes.

A chaque instant, on apprend la fermeture d'un nouvel établissement.

On chôme chez MM. Coulez, à la Blanche Porte; Mesure, à France; Destombes, rue du Midi; Fourmentier, rue du Billeuil; Pollet-Caulliez, rue du Dragon; Destombes, Bruyère, rue des Carliers; Bellet-Delobel, place Charles Roussel; Valentin Flipo, place Thiers; Lorthiois-Dubiesnge, rue des Usselines; Sélin, rue des Anges; Motte frères, rue des Pinels; Fallot, rue Wiros-Chocquel; Félix Lothiois, place Thiers; Odon Tavernier, rue du Sentier, Maison-Dupuelle, boulevard Gambetta; Henri Dumortier, rue Latouche.

75 tarasiers occupés aux travaux du canal de Roubaix-Tourcoing, ont également mis en grève. Ils se plaignent aussi d'une augmentation de salaire.

A la police et à l'Hôtel-de-Ville

Des groupes d'ouvriers, appartenant aux différents établissements où le travail a cessé viennent faire leur déclaration au commissariat central de police. Ils annoncent qu'ils chôment.

Plusieurs délégations se sont présentées dans la matinée à l'Hôtel-de-Ville pour demander le retrait des gendarmes à cheval.

Au moment où M. Dupuis arrive à l'Hôtel-de-Ville, il est entouré par un groupe de 150 à 200 manifestants.

M. Hasebrouck les harangue et leur recommande le plus grand calme.

Un moment de calme

De deux heures du matin à deux heures de l'après-midi l'effervescence a cessé et les esprits sont devenus plus calmes.

La grève ne perd point de terrain, mais les actes de violence ont pris fin.

On n'en signale plus aucune.

L'après-midi

Vers trois heures, les désordres du matin se renouvellent, et l'on apprend successivement que des bris de clôture sont commis par les grévistes dans plusieurs établissements qui ont travaillé hier.

Les filatures Bossut-Flipo, rue du Château; Roussel-Flipo, rue de Wattrelos; Lorthiois, Chaussée, rue de Renaix; Dewavrin, rue Chanzy, sont attaquées par des groupes venus d'autres villes. Les vitres sont cassées à coups de pierres.

Ces manifestations violentes ont lieu simultanément et cependant les détachements en question sont mis à différents points de la ville.

Il est donc difficile à la police qui disposait de 150 hommes de plus, troupes et agents compris, de parer en même temps à toutes les éventualités et de protéger chacun des établissements menacés.

Encore une charge de cavalerie

Un peloton de chasseurs envoyé rue de Wattrelos, rejoint une bande de 2000 grévistes environ, manifestant devant l'établissement Romain Flipo.

Plusieurs charges de cavalerie, sabre au clairent lieu, et les grévistes refoulés, se dirigent vers la frontière du Mont-à-Leux.

Une réunion de patrons

Une réunion de patrons a eu lieu à la mairie vers 4 ou 5 heures. Cette réunion n'a abouti à aucun résultat.

Une nouvelle réunion qui comprendra surtout les filateurs, aura lieu aujourd'hui à 10 heures à l'Hôtel-de-Ville.

Les revendications des ouvriers

Toutes, que dans la journée du 1er mai, une seule délégation s'est présentée à l'Hôtel-de-Ville, pour présenter les revendications, de nombreux groupes ont été reçus hier par le maire qui a pris notamment avec beaucoup de soin des réclamations de chaque corporation de diverses industries.

La Soirée

La grève est devenue presque générale. Elle fait tache d'huile et s'étend de plus en plus. Nous avons indiqué déjà cela et qui chôment nous devons ajouter les suivants :

Ceux de MM. Broutin, rue de l'Epine; Albert Lorthiois, rue de Guinée; Pollet-Roussel, rue de Lille; Armand Waitel, Durrast-Lemaire, rue Neuve de Roubaix.

Le personnel de la police est littéralement exténué de fatigue.

Renfort de troupes

A 6 heures, un deuxième escadron du 12e chasseurs est arrivé.

Le bataillon des pompiers est prêt à marcher au premier signal, en cas d'incendie.

Les arrestations

Trois arrestations ont été opérées.

Les individus arrêtés sont les nommés Félix Wyndal, Gustave Belhaine, et un tout jeune homme du nom de Loridan, rue de Menin.

Tous trois sont d'origine belge.

A ARMENTIÈRES

La réunion de la Brasserie Humanitaire

A la Brasserie Humanitaire, au milieu du plus grand calme, 1500 citoyens se sont réunis dans la soirée du 1er mai, afin d'entendre la délégation ouvrière rendre compte de son mandat.

A huit heures un quart, les délégués Deschidre, Duthoit, Flament, Duval Hersin et Boulinguez prennent place au bureau.

Au moment de leur entrée, ils sont chargés de démontrer à l'auditoire la valeur des revendications du prolétariat international, le citoyen Deschidre rend compte du long entretien que la délégué a eu avec le Maire et les adjoints de la ville.

Il termine son discours en constatant que les pouvoirs publics avaient témoigné une certaine sympathie pour les revendications qui leur ont été présentées.

Aussitôt après, les citoyens Duthoit et Duval s'efforcent l'assistance sur l'organisation du syndicat ouvrier récemment créé. Ils estiment que cette association va appeler à rendre d'importants services à tous les travailleurs et qu'elle devrait comprendre non quelques centaines d'adhérents, mais la majorité des travailleurs d'Armentières.

Enfin, c'est le citoyen Flament donne lecture d'un rapport sur le programme du Parti Socialiste et termine en demandant à l'assemblée de vouloir ratifier par un vote la conduite de la délégation. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Enfin, avant de lever la séance, le citoyen Duval fait part aux auditeurs de ses regrets de n'avoir pas pu mandater quelque autre des délégués à l'Hôtel-de-Ville et recommande d'observer le plus grand calme à la sortie.

Mais, dès quart d'heure après la réunion, c'est-à-dire à 9 h. 1/2 les abords de la Brasserie Humanitaire étaient désertés.

AU CATEAU

Depuis plusieurs jours des imprimés anarchistes étaient distribués aux ouvriers des manufactures du Cateau et des environs, les engageant à manifester le 1er mai.

Il semblait que l'on voulut faire une grève sérieuse pour la compagnie. Le moment n'est pas opportun.

La compagnie ne pouvant donner réponse que dans six jours aux demandes des ouvriers, il conseille de reprendre le travail en attendant une réponse.

La reprise du travail est mise aux voix et repoussée.

La séance continue.

La grève est votée à l'unanimité.

Cependant, on annonce que depuis, à six heures du soir, dans la salle Crépin, à Honin-Liétard,

Les mineurs de Drocourt viennent de se mettre en grève.

Une cinquantaine seulement, sur 800, sont descendus dans les mines.

La grève d'Hénin-Liétard semble devoir se localiser et ne devoir pas s'étendre au-delà.

A l'usine Sartiaux

Une grève vient de se déclarer à l'usine Sartiaux à Hénin-Liétard. 70 ouvriers ont quitté le travail; ils réclament une augmentation de salaire.

Départ des troupes

Saint-Omer, 2 mai, 5 h. 50 s. — 300 hommes et 14 officiers du 21e dragons conduits par le colonel de Birmingham; 87 hommes et 3 officiers du 6e de ligne sont partis de St-Omer pour Roubaix à quatre heures du soir.

Aux mines de Courrières

Le mouvement grève gagne les mines de Courrières.

Cinq cents grévistes de la fosse No 5, rue Mercourt chômaient, le cet essaye, pendant la nuit dernière, d'empêcher le travail dans la concession.

Deux compagnies du 33e de ligne sont quitté Lens et ont été réparties dans les différentes fosses de la compagnie de Courrières.

Condamnation de mineurs

Trois mineurs ont été condamnés par le tribunal de Béthune pour rébellion et outrages :

Philémon Legrand, de Liévin, six mois de prison; Antoine Lagrillère, de Noeux, 50 jours; Pierre Lagrillère, de Noeux, 15 jours.

La situation devient grave; il est difficile de prévoir ce qui advendra.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais

A en juger par le calme profond qui règne dans tout le bassin houiller du Pas-de-Calais en ce moment à Lens, Bois-le-Sorrel, Courrières, Carvin et Lens, on ne saurait croire un instant qu'hier encore, il y a quelques jours, on ne se doutait de rien.

Mais, hier, procureur de la République, à Arras, vient de commencer son enquête à laquelle il procède avec un tact habile, nous devons le reconnaître.

Ce matin, le nommé Lenerly, mineur à Liévin, qui, lundi, a porté un coup de sabre au poignet gauche, a été mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Lens.

Les deux agitateurs arrêtés, portant la bagarre d'hier dans les mines, sont les nommés Desprez Victor, mineur à Noeux, Lagrillière Antoine, mineur, à Bouvigny, et Legrand Philémon, mineur, à Liévin.

Les blessures reçues par les manifestants sont toutes sans gravité.

L'Etat du lieutenant de gendarmerie de Béthune M. Gest qui a reçu dans la bagarre d'hier des coups de briques est assez satisfaisant. Il souffre d'une entorse d'une côte du côté droit, d'une blessure à la hanche et d'une contusion à la tête. Malgré ses douleurs ce dévoué officier refuse de prendre le repos qui lui est prescrit et continue à diriger son service.

Nous nous plaisons de signaler à l'autorité compétente cette conduite digne d'éloges.

Quant au lieutenant de gendarmerie Mazet, de la brigade de Lens, il continue aussi son service quoique très souffrant d'un violent coup qu'il a reçu dans le dos.

Le gendarme Debienne, de Béthune, qui, sur la place de la République fut blessé le premier à la main par le jet d'une pierre, porte une blessure peu sérieuse.

Par erreur sans doute, un des nos confrères annonce que M. Petit, commissaire de police, était absent lors de la manifestation d'hier. Ce renseignement est inexact. Le fonctionnaire a rempli au contraire son service avec tact et intelligence.

Les trois sommations réglementaires faites par lui à la foule, prouvent suffisamment sa présence. Nous nous faisons un devoir de signaler l'erreur commise par notre confrère.

Il nous est donc loisir de constater un fait qui a beaucoup impressionné la population. Pourquoi pour tenir tête à 10,000 ou 12,000 manifestants et empêcher le meeting sur la place de la République n'y mettait-on que 28 gendarmes, cette force était bien insuffisante comme on a pu en juger du reste. Le lendemain pendant ce temps les deux bataillons du 8e régiment du génie qui cantonnaient à Avion ? C'est là un point que l'autorité militaire ferait bien d'éclaircir, car certainement si la place de la République militairement les faits déplorables qui se sont produits auraient certainement été évités.

A PARIS

Paris, 2 mai. — Les ouvriers des usines à gaz de Saint-Mandé, d'Ivry, d'Alfortville, d'Aubervilliers et de Vaugirard sont en grève. Tout est calme.

L'ordre du jour du gouverneur militaire de Paris

Le gouverneur militaire de Paris dans l'ordre du jour suivant, qui a été distribué ce matin dans toutes les casernes de Paris, félicite les troupes de leur esprit. Le gouverneur militaire remercie les troupes qui ont prêté leur concours à la garnison de Paris pendant la journée du 1er mai.

« Grâce aux mesures prises par le gouvernement, grâce surtout au bon esprit des ouvriers parisiens qui, comme l'année dernière, ont su résister aux excitations d'anarchistes, la plupart étrangers, l'ordre n'a pas été troublé le 1er mai.

« Tout le monde a fait son devoir.

M. le ministre de la guerre accorde aux corps des différentes armes des indemnités et allocations dont le détail sera envoyé ultérieurement.

« Paris, le 2 mai, 1890.

« Le gouverneur militaire de Paris,

« Général de Beaumont-Bassenon. »

A SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 2 mai. — Les mineurs du bassin de St-Etienne qui avaient fait grève hier dans toute la compagnie, sont descendus ce matin dans les puits. Ils ont donc voulu simplement, par une journée de chômage, participer à la manifestation du 1er mai.

A BESSÈGES

Bessèges, 2 mai. — La manifestation ouvrière d'hier continue pacifiquement. Les houilleurs de Lalle n'ont pas repris le travail ce matin; tous les ouvriers de l'intérieur et de l'extérieur sont volontairement.

Sur les huit cents mineurs de la compagnie houillère quatre cents seulement travaillent.

Il est à craindre que demain la grève ne soit générale dans les mines et usines des environs.

A BORDEAUX

Bordeaux, 2 mai. — Une grève partielle a éclaté dans les ateliers de M. Paris, fabricant de calèches.

Sur 35 ouvriers, 20 ont quitté le travail sur le refus de M. Paris de leur accorder une augmentation de salaire de cinq centimes par heure.

Les grévistes avant voulu empêcher leurs camarades de travailler ont été dispersés par la police et se sont retirés sans incident, sur l'ordre du chef de police qui leur avait enlevé la liberté du travail.

A LYON

Lyon, 2 mai. — 6 h. 30 soir. — La manifestation de 1890 a pris un caractère sérieux.

Il n'est pas de même à Thizy, où toutes les usines chôment aujourd'hui.

Les ouvriers se sont réunis ce matin; des bandes qui parcourent la ville en chantant la *Carmagnole et Ça ira*.

Au Bois dit Bonnier, les cuirassiers ont dû parer une attaque qui était montée au sommet d'un rocher qui domine Thizy. Les manifestants ont déployé un drapeau rouge, portant au dessous d'une tête de mort, cette inscription : *Vive la Révolution!*

Ils ont continué de chanter à tue-tête jusqu'à ce qu'ils fussent complètement dispersés.

C'est au même endroit, en plein air, que se tiendra ce soir la réunion qui devait avoir lieu à la chambre syndicale.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas de complications à signaler.

Les condamnations

Le Havre, 2 mai. — M. Deschamps, directeur-gérant du journal anarchiste *Le Prolétaire* qui parut hier matin était arrêté pour provocation directe à l'attroupement. Il a été condamné correctionnellement à 5 mois de prisons.

Troyes, 2 mai. — Cinq des individus arrêtés hier ont passé aujourd'hui en correctionnelle.

Ils ont été condamnés à des peines variant de 16 francs d'amende à un mois de prison. Les arrestations opérées hier sont au nombre de 26.

A CHARLEROI

Charleroi, 2 mai. — Un certain nombre d'ouvriers n'ont pas repris le travail ce matin. Il manquait environ 1,200 ouvriers aux traits du matin : 350 à Châtelineau; 400 à Montigny; 375 à Couillet, et 300 ouvriers de la glacerie de Courcelles qui ont quitté le travail, hier, à midi, en réclamant une augmentation de salaire. Le calme le plus complet règne dans les environs.

TROUBLES A BARCELONE

Morts et blessés

Barcelone, 2 mai. — La manifestation ouvrière a recommencé.

Les gendarmes ont chargé. Il y a eu plusieurs blessés et quelques morts.

La situation est grave.

L'Etat de siège

Barcelone, 2 mai. — L'état de siège a été proclamé. Les grévistes sont postés aux abords de la ville et empêchent la distribution des vivres.

Dans la ville, ils empêchent la distribution du pain à domicile.

LE SALON

Il est difficile de commencer une étude même très sommaire sur l'exposition de peinture qui vient de s'ouvrir au Palais de l'Industrie sans parler, ne fut-ce que pour la rappeler de la scission qui grouge autour de M. Meissonnier une soixantaine de peintres dissidents parmi lesquels il faut compter les talents les plus originaux de notre époque. Si on trouve, en effet, en parcourant les longues galeries du Palais de l'Industrie, quelque chose qui retenir l'attention, on sent, en revanche, à chaque pas ce qui y fait défaut depuis M. Puvis de Chavannes jusqu'à M. Besnard; les deux kilomètres de peinture ordinaire y sont bien alignés comme de coutume et sont tout ce que les douze ou quinze tableaux qui, en réalité, font tout le Salon. L'expérience nous paraît suffisante et d'une clarté que l'Exposition du Champ de Mars ne rendra sans doute que plus évidente.

Un hasard malheureux a voulu, en outre, que les artistes célèbres restés fidèles au salon officiel aient été cette année sensiblement inférieurs à eux-mêmes, M. Julien Dupré, qui a signé des tableaux de premier ordre, a fait deux envois médiocres, presque mauvais, M. Benjamin Constant, semble avoir perdu son habileté merveilleuse et on ne retrouve ni la pâte solide ni les qualités magistrales de M. Bonnat, dans la sécheresse du portrait de M. Carnot. Si l'on ajoute à cela que la Société des Artistes, par son esprit de coterie, son mercantilisme effréné, ses camaraderies injustifiées, les préoccupations diverses qui la guident et qui n'ont aucun rapport avec l'art, jusque largement les griefs des dissidents et du public, on comprendra que le Salon actuel ait été accueilli plus que froidement et qu'au fond du cœur on ait été assez satisfait, en général, du grave échec que viennent de subir les jeunes marchands de peinture qui se sont formés à l'école de M. Bouguereau et dont les intérêts se sont syndiqués dans les petites académies où fréquentent les amateurs des deux sexes.

En prenant la résolution de supprimer les médailles, de renoncer à cette classification ridicule qui prime des peintres et des sculpteurs comme les animaux d'un concours agricole, les dissidents du Champ-de-Mars sont évidemment les vrais défenseurs de l'art et de l'idéal de l'avenir. En cela surtout leur tentative mérite, selon nous, d'être encouragée et si leur succès répond à l'attente de tous ceux qui aiment réellement les belles œuvres, M. Meissonnier aura non-seulement peint de très beaux tableaux mais il aura rendu à l'Ecole française le plus grand service qu'elle put attendre d'un de ses maîtres préférés.

Les médailles ne signifient rien, tout le monde est à peu près d'accord sur ce point, on sait comment on les gagne, on sait comment on donne, mais on sait aussi que l'impartialité la plus absolue, le goût le plus châtié et le plus sévère présideraient à ces distributions cela n'en augmenterait pas la valeur car un peintre peut avoir en une heure d'inspiration et ne faire ensuite que des tableaux détestables pendant tout le reste de sa vie. Les exemples se pressent en foule sous notre plume, on en trouvera d'ailleurs plus loin à la coupole de l'Institut. Mais les médailles ont conservé leur prestige aux yeux des acheteurs, généralement peu connaisseurs, qui croient trouver dans la consécration officielle une garantie de la valeur marchande de leur acquisition et ils ont aux yeux des jurys, à ceux des municipalités qui ne veulent donner leurs travaux de décoration monumentale qu'à des artistes investis d'une autorité suffisante pour que la responsabilité de ceux qui adjugent ces travaux soit dégagée.

En recherchant les médailles, en courtisant ceux qui peuvent les faire obtenir les peintres obéissent donc en même temps à un sentiment de vanité, et à des calculs intéressés qui ne peuvent nuire à leur originalité et à la sincérité de leur production artistique.

Ceci se comprend aisément car par une pente assez naturelle à l'esprit, les membres du jury du concours sont les hommes sont surtout portés à apprécier avec bienveillance ce qui correspond à leur caractère psychique et à se montrer rigoureux pour ce qui échappe à leur intelligence ou à leur vision. Les peintres qui aspirent à la distinction salonière et aux bonnes aubaines qu'elle entraîne généralement flattent de gré ou de force et souvent involontairement les préférences connues de ceux qui seront appelés à les juger et par cela même subordonnent leur personnalité à celle d'autrui, ce qui est la négation même de l'art.

Il est vrai que les membres du jury sont nommés à l'élection et que des tendances très diverses peuvent se faire place dans leurs rangs, mais dans ce cas la composition des doctrines et des écoles démontrerait seulement que le coté esthétique de l'œuvre échappe complétement au jury qui n'est plus apte à se prononcer qu'à un point de vue matériel d'habileté manuelle et de science acquise qui est certainement très secondaire. Les jurés seront juges et quelquefois bons juges des impressions de forme et de couleur, mais les sentiments esthétiques profonds, ils ne contenant, aucun élément présentatif, ne peuvent relever d'une collectivité dont tous les membres ont été désignés d'avance, c'est une loi de psychologie bien déterminée, la sympathie ne se produit que pour des émotions qui ne contiennent aucun élément présentatif.

On nous excusera de nous être attardé plus longuement qu'il ne convenait peut-être à cette démonstration philosophique, mais elle explique pourquoi tous les grands artistes, reconnaissables surtout par leur valeur esthétique, tels que Th. Rousseau, Ingres, Delacroix, Millet, ont été méconnus par les jurys et n'ont réussi à forcer la porte des Salons qu'après une conquête préalable de l'opinion publique, elle explique aussi le désarroi actuel de notre école de peinture où le jury triomphant appuyé sur les médailles et sur les distinctions dont il dispose a fini par écarter complétement les artistes qui ont pu conserver le triomphe de la virtuosité.

C'est ce que l'Exposition du Palais de l'Industrie permet de constater une fois de plus avec cette aggravation que la virtuosité est moins brillante que par le passé et que elle manque beaucoup à désirer. Parmi les 2480 toiles sur lesquelles le public jette un regard hâtif, il y en a beaucoup, beaucoup qui renferment de grandes qualités dont quelques-unes dans lesquelles on reconnaît les essais encore incertains d'une école nouvelle qui se cherche et qui n'a pas trouvé sa formule, il n'y en a aucun qui frappe l'esprit et le cœur, qui fasse naître une impression profonde et durable, qui soit en un mot une véritable œuvre d'artiste et élevé.

Le triomphateur du jour est encore notre vieux maître Harpignies, dont les deux magnifiques paysages sont d'une poésie aussi profonde et aussi pénétrante que les plus belles pages de Corot, avec un dessin plus vigoureux et plus savant. Jules Breton a deux beaux tableaux, ainsi que son frère Emile, qui a trouvé cette année une de ses plus heureuses compositions dans le *Soir d'un beau jour*.

Carolus Duran est, en ce moment, plus intéressante que la peinture, plus intéressante même que celle de l'année dernière. La *femme au paon*, de Falguière, la *Tanagra*, de Gérôme, et une *Diane*, sont pour des raisons très différentes les œuvres des autres fort remarquables.

Bien loin d'être en décadence, notre école de sculpture paraît être encore en progrès.

Th. BERGÈS.

Dernière Heure

BOULANGER NE RENTRE PAS EN FRANCE

Le Courrier du soir dit qu'en présence du refus de Rochefort de rentrer en France, Boulanger est revenu sur sa promesse conditionnelle et ne rentrera pas.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Achèvement des chemins vicinaux. — M. le préfet du Nord donne avis que mercredi 14 mai 1890, à deux heures, à l'hôtel de la préfecture, il sera procédé à la vente, aux enchères, sur soumissions cachetées, des travaux ci-dessous indiqués :

Coutiches, chemin du Blanc-Coulon. — Construction d'une chaussée empierrée.

Hallain, chemin des Meurins. — Construction d'une chaussée pavée.

Hem, chemin de la Vallée. — Construction d'une chaussée pavée.

Marquillies, chemin du Petit-Marais et de la place. — Construction d'une chaussée pavée et d'un aqueduc.

Mouchin, chemin du Moulin. — Construction d'une chaussée pavée.

Wahagnies, chemin de la Ruelle. — Construction d'une chaussée pavée.

Chambre de Commerce de Lille. — La Chambre de Commerce de Lille, dans une de ses dernières séances a examiné les modifications apportées par le Sénat, à la rédaction du nouveau projet de loi sur le travail des enfants et des filles mineures.

Elle s'est prononcée d'une façon absolue pour l'interdiction du travail de nuit et se plaçant au point de vue moral et humanitaire elle a en outre émis le vœu que cette interdiction fut étendue aux femmes de 18 ans.

Copie de sa délibération a été adressée à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie et aux Membres de la Commission parlementaire.

Un Concours de Tir à Rome. — Un concours de tir va s'ouvrir à Rome le 5 mai prochain.— Les champions français y sont invités. Le gouvernement italien a décidé que les tireurs qui prendront part au concours jouiront d'une réduction de 50 fcs sur les chemins de fer d'Italie. Cette réduction sera portée à 75 0/0 lorsque les tireurs étrangers réunis par groupes de 300 voyageurs par chaque convoi, seront transportés par trains spéciaux dont ils pourront demander la formation à la frontière et qu'en ce cas leur seront exclusivement réservés. Les intéressés seront admis en outre à introduire individuellement en franchise un fusil et 200 cartouches.

Récompenses honorifiques. — Médailles d'argent décernées aux sous-officiers à MM. Bastiste, à Tourcoing; Vienne, Poirot, à Lille; Lemaire, à Armentières; Lemaire, Marets, Bastiste, Lille; Louis Payelle, Lille; Marquette, Bergues.

Décorations honorables sont accordées à MM. Vasseur, à Haisnes; Blanin, Lille; Forget, à Wavrin; Monta, Lille; Novarino, à Fournies.

NOUVELLES OFFICIELLES

Nominations militaires. — M. Sallé, officier d'administration de 1re classe, comptable des vivres et fourrages à Lille, a été désigné pour prendre la gestion des vivres de la place de Lille et le commandement de la section de commis et ouvriers d'administration.

Il est remplacé à Lille par M. Lordier, officier d'administration principal, comptable des vivres à Tours et désigné pour prendre le commandement de la section de commis et ouvriers militaires d'administration.

Chronique locale

ROUBAIX

Un drame au couteau. — M. Rogier, entrepreneur, rue de Lorraine, avait été chargé par la Société coopérative de construire des bâtiments au boulevard de Belfort.